



UMR 5112

Observations générales relatives au rapport AERES – CEPEL (UMR 5112) Vague E (campagne d'évaluation 2013-2014)

Le CEPEL (UMR 5112) tient tout d'abord à remercier l'AERES et le comité d'experts pour la rigueur de l'organisation de la visite, le grand intérêt des échanges au cours de cette journée, et le caractère sérieux et approfondi du rapport qui en a résulté. Ce dernier nous semble rendre globalement compte avec beaucoup de pertinence du fonctionnement, de l'activité et des résultats scientifiques du laboratoire dans le contexte d'un profond renouvellement de son équipe de chercheurs et d'enseignants-chercheurs et d'une redéfinition de son projet collectif. Nous ne pouvons notamment que nous féliciter du jugement formulé par le comité selon lequel le « CEPEL s'est imposé au fil des années comme une des principales équipes de recherche française dans le domaine de la politique comparée » (p. 8). Il nous apparaît toutefois utile de clarifier brièvement certains points soulevés par ce rapport.

Le comité d'experts remarque fort justement que, tout en ayant attiré ces dernières années deux chercheurs de grande valeur, le CEPEL n'a plus été rejoint par un(e) lauréat(e) aux concours de recrutement du CNRS depuis 1999. Outre que des candidats à ces concours désireux de rejoindre l'UMR 5112 sont passés parfois très près de la réussite, il nous semble éclairant de rappeler ce constat établi sous l'égide de l'AFSP : sur les 23 lauréats aux concours des chargés de recherche de la section 40 du CNRS entre 2009 et 2012, « plus des deux tiers ont soutenu leur thèse dans trois institutions parisiennes » (EHESS, Paris 1, Sciences Po Paris) et 14 d'entre eux (soit 61%) ont été affectés en région parisienne (La lettre de l'OMASP, n°8, mai 2013). Dans ces conditions, qu'il ne nous appartient pas de commenter ici en tant que telles, les possibilités d'attraction de jeunes chercheurs pour un laboratoire de petite taille très éloigné géographiquement du centre de gravité de ce processus de recrutement sont, de fait, très réduites. Les terrains et réseaux très présents au CEPEL auraient pu constituer des atouts dans ce sens si notre demande réitérée de fléchage « sociologie politique en Europe du Sud » d'un poste mis au concours avait été retenue par la direction du CNRS, ce qui n'a jamais été le cas.

Par ailleurs, le « nombre modeste de colloques et journées d'études » tenus, selon le comité d'experts, au sein de l'unité, nous semble devoir être confronté, outre les manifestations co-organisées par des membres du CEPEL dans des institutions partenaires (MSH, CIRAD), aux séminaires et journées de travail impliquant des intervenants d'envergure nationale et internationale organisées dans le cadre d'ANR très ambitieuses qui ont accaparé une bonne partie de l'activité des membres de l'unité. Dans un domaine proche, l'unité, financièrement contrainte, a fait le choix de privilégier la prise en charge des missions des doctorants ayant communiqué dans des colloques de grande notoriété internationale plutôt que de multiplier les invitations à ses séminaires. Sur le plan de l'organisation de la vie collective, si le comité exprime son souhait que les conseils de laboratoire soient plus nombreux, nous tenons à rappeler que l'expérience a montré qu'il était concrètement très difficile de réunir régulièrement ce conseil, élargi à l'ensemble des membres titulaires de l'équipe et à un représentant des doctorants, plus de trois fois par an, en raison des nombreuses indisponibilités, et ce d'autant que les mêmes personnes sont également mobilisées par les réunions du département de science politique (au minimum 4 fois par an), dont le périmètre est très proche de celui du laboratoire.



UMR 5112

Enfin, le comité évoque un « certain essoufflement » des travaux sur les pays d'Europe du Sud portés par un nombre « réduit » mais « très actif » de chercheurs. Le fait qu'un nombre limité quoique productif de membres du CEPEL travaille sur ces terrains ne doit pas masquer le fait que le réseau de collaboration, par les publications, dépasse très largement l'équipe elle-même. En cette matière, le CEPEL est au moins autant acteur que fédérateur. Il nous semble qu'on peut y voir une des vocations d'un centre de recherche comparatiste, qui lui permet notamment d'accueillir régulièrement - pour des durées variables - des collègues des différents laboratoires et universités d'Europe du Sud. Ces réseaux ont ainsi permis à la revue *Pôle Sud* de mener une politique éditoriale qui a largement nourri le débat sur cette aire de comparaison prioritaire et de mettre en place une chronique systématique des élections qui s'y déroulent. En ce qui concerne l'Observatoire du Changement Politique, il est important de préciser que son activité se déroule selon un rythme stable (une rencontre annuelle) sur des thématiques diversifiées (élections, politiques territoriales, changements d'échelles, etc.), et qu'elle est à l'origine de la production de chroniques électorales régulières sur les scrutins espagnols. L'OCP est d'autant moins en veille qu'il est la cheville ouvrière de la confection du n°40 de *Pôle Sud* (20 ans, sortie juin 2014), consacré à la « La Catalogne sans l'État ? », dont quatre séminaires de présentation et de mise en débat sont prévus à Paris, Barcelone, Toulouse et Montpellier.

Hubert Peres, directeur du CEPEL

William Genieys, directeur-adjoint et porteur du projet 2015-2019.